

VI

NATIONALITÉ

Si l'on ne savait pas comme la subjectivité domine complètement notre penser ; comme une représentation erronée que nous nous sommes faite d'un phénomène, rend notre conscience incapable de percevoir exactement ce phénomène et de remarquer les différences entre lui et l'image intérieure que nous en avons ; si, en un mot, on ne savait pas combien le préjugé est plus tenace que le jugement et la légende plus puissante que la vérité, on ne comprendrait pas qu'il puisse y avoir aujourd'hui des gens qui tiennent la question des nationalités pour une erreur du temps et une affaire de mode, et la qualifient en tout sérieux de mystification qui, sans doute, s'est emparée de beaucoup de têtes, mais n'en sera pas moins oubliée en peu de temps. Il existe réellement une école de gens qui ont le courage de se dire des hommes d'État et osent prétendre diriger les destinées des peuples, et cette école professe que la question des nationalités a été simplement inven-

tée par Napoléon III pour préparer des difficultés intérieures aux États étrangers et former au sein de ceux-ci des zélateurs et des appuis de son inquiète politique d'aventures. Une seule considération peut retenir des hommes raisonnables de qualifier d'imbéciles désespérés les prétendus hommes d'État qui parlent ainsi : c'est qu'ils appartiennent sans exception à des pays ou à des peuples pour lesquels l'éveil de la conscience nationale devient dangereux, et qu'en conséquence leurs désirs et leurs passions, la crainte de l'avenir, la haine des nations qui tendent à s'élever et la colère qu'ils ressentent de la perte imminente de leurs privilèges usurpés, les empêchent d'observer et d'interpréter les faits. On les rencontre en France, à laquelle l'unité de l'Allemagne et de l'Italie a enlevé sa situation dominante en Europe ; en Autriche-Hongrie, où des peuples opprimés réclament leurs droits ; en Belgique, où les Flamands arrachent par des menaces leur émancipation aux Wallons. Ceux dont la préoccupation d'intérêts personnels n'obscurcit pas l'intelligence, reconnaissent que l'éveil de la conscience nationale est un phénomène qui apparaît nécessairement et naturellement à un point déterminé de l'évolution humaine, chez l'individu comme chez la masse, et qu'on ne peut pas plus retarder et

surtout empêcher, que le flux et reflux de la mer ou la chaleur du soleil en plein été. Les gens qui assurent aux peuples qu'ils cesseront bientôt d'affirmer leur nationalité, sont à la même hauteur intellectuelle que l'enfant qui dit à sa mère : « Va ! quand tu seras un petit enfant, moi aussi je te porterai. »

Sur quoi est fondée la nationalité ? Quel est son signe caractéristique ? On a beaucoup discuté à ce sujet et répondu diversement à la question. Les uns accentuent l'élément anthropologique, c'est-à-dire l'origine. L'erreur est si palpable, qu'on éprouve de la répugnance à la réfuter. Je ne crois pas, à vrai dire, à l'unité de la race humaine ; je crois que les diverses races principales représentent des sous-genres de notre espèce, et que leurs différences morphologiques et chromatiques ne sont pas de simples phénomènes d'adaptation et des conséquences de la transformation d'un type originairement unique sous des influences locales, mais s'expliquent par la diversité de l'origine ; il me semble qu'entre un blanc et un nègre, entre un Papou et un Indien, la parenté n'est pas plus grande qu'entre un éléphant africain et un éléphant indien, entre un bœuf domestique et un zébu. Mais au sein d'une même race, notamment dans la race blanche, les différences

ne sont sûrement pas assez importantes pour justifier une séparation tranchée et une délimitation aiguë de types nationaux particuliers. Dans chaque peuple blanc il y a des individus grands et petits, aux cheveux clairs et foncés, aux yeux bleus et noirs, dolicho- et brachycéphales, de tempérament flegmatique et de tempérament vif, et quand bien même les uns prédominent dans ce peuple et les autres dans cet autre, toutes leurs marques physiques et intellectuelles n'ont cependant pas une signification assez tranchée pour qu'elles caractérisent un individu si indubitablement comme appartenant à un peuple déterminé et à nul autre, que, par exemple, la peau noire, la forme du visage et les cheveux crépus caractérisent le nègre comme appartenant à une race déterminée. Les essais souvent tentés pour trouver un type moyen à chaque peuple, sont dépourvus de valeur scientifique ; la description de ce type peut former une lecture agréable et l'amour-propre se sentir flatté devant son tableau, mais ce n'est qu'une fiction. En tant que les traits d'un tel type ne sont pas arbitrairement imaginés, ils consistent en extériorités non innées chez l'homme, mais à lui inculquées et qu'il peut encore dépouiller dans l'âge mûr ; que d'ailleurs il n'acquiert pas quand il est transporté, enfant, dans un milieu exotique

et exposé aux influences d'une ethnie étrangère. Chamisso, l'auteur de *Pierre Schlémihl*, qui était déjà un garçon à demi formé alors qu'il ne savait pas un seul mot d'allemand, est devenu un homme et un poète aussi allemand que peuvent l'être ceux qui prétendent que dans leurs veines coule le sang des anciens Germains, les hôtes de Tacite¹ ; Michelet, non l'enthousiaste français, mais le philosophe allemand, montre les traits intellectuels que l'on déclare spécifiquement germaniques : la profondeur, le sérieux moral, même l'obscurité ; l'aimable penseur Jules Duboc, fils de père et mère français pur sang, se distingue par un idéalisme particulièrement allemand ; Du Bois-Reymond est le modèle d'un savant allemand ; Théodore Fontane, dans sa contemplation de la nature et son analyse des âmes, n'est pas seulement Allemand en général, mais même Allemand du Nord, etc. Chaque autre peuple européen nous offre des phénomènes analogues. Qui prétendra que Louis Ulbach et Eugène Müller (l'auteur de *La Mionnette*), que Spuller, que M. Dietz, ne sont pas des Français exemplaires ? Qui ne retrouve pas dans

(1) Le lecteur nous permettra de le renvoyer à ce sujet à l'étude sur Chamisso qui précède notre traduction de *l'Histoire merveilleuse de Pierre Schlémihl, ou l'Homme qui a vendu son ombre*. (Librairie L. Westhausser, 1888.)

(Le Traducteur.)

Hartzenbusch et dans Becker tous les traits qui caractérisent les poètes espagnols ? Qu'y a-t-il, à part son nom, de non anglais chez Dante-Gabriel Rossetti ? On n'a pas besoin d'être lié à un peuple par une seule goutte de sang, et il suffit d'être élevé et de vivre au milieu de lui, pour en prendre le caractère avec toutes ses qualités et tous ses défauts. Si quelques écrivains ou artistes semblaient incarner une contradiction à cette affirmation, nous aurions encore à rechercher si eux et nous n'étions pas sous l'influence de deux sources d'erreurs difficiles à éviter. Il est clair, en effet, que nous succombons facilement au penchant de chercher, par exemple, dans Chamisso, des traits que nous imputons arbitrairement aux Français, et que nous les y trouvons aussi, puisque nous savons avec quelle prestesse nous transformons les phénomènes dans le sens de nos opinions préconçues ; d'autre part, il est assez naturel aussi qu'un poète ou un artiste d'origine étrangère vivant, par exemple, en Angleterre, ait constamment dans la tête l'idée de la patrie de ses aïeux, et s'imagine qu'il doit avoir des particularités rappelant ce pays ; sous la suggestion qu'exerce sur lui cette idée, il modifiera inconsciemment son être, prendra toutes sortes de manières artificielles et cherchera à devenir semblable à l'image qu'il se fait d'un

indigène de son pays d'origine; le plaisant de l'affaire, c'est qu'ensuite il ne montrera pas les qualités possédées véritablement par le peuple en question, mais celles que le préjugé anglais attribue traditionnellement et erronément à celui-ci.

Ce n'est donc pas l'origine qui donne à l'homme sa nationalité déterminée. Les descendants des huguenots émigrés dans la Marche de Brandebourg sont devenus d'excellents Allemands, et ceux des colons hollandais du Nouvel-Amsterdam, des Américains du Nord irréprochables. Les guerres, les migrations en masse et le mouvement des individus ont embrouillé dans un pêle-mêle méconnaissable les différents éléments populaires peut-être assez distincts originairement, et la législation de tous les Etats civilisés montre combien peu d'importance elle attache à la parenté du sang, en rendant possible aux étrangers de se faire « naturaliser », c'est-à-dire de devenir pleinement citoyens d'un Etat qui leur est originairement étranger, avec les droits et les devoirs de tous les autres membres de ce peuple.

Le fondement anthropologique de la nationalité n'étant pas défendable, on a tenté de lui en donner un historique et légal. On a dit : ce qui fait les hommes membres d'une seule et même nation, c'est un passé commun, des destins communs, la

vie en commun sous le même gouvernement et sous les mêmes lois, le souvenir d'égaux souffrances et d'égaux joies. Cette thèse permet de jolis développements oratoires, mais n'en est pas moins purement sophistique et est dédaigneusement réfutée par les faits. Demandez à un Ruthène de la Galicie s'il se sent Polonais, bien que les Ruthènes partagent depuis plus de mille ans, et même aussi loin qu'on peut remonter dans l'histoire, les destinées, les lois et les institutions politiques des Polonais. Ou bien informez-vous auprès d'un Finnois, ou d'un Suomi, comme il se nommera lui-même, s'il croit qu'il appartient à la même nationalité que le Suédois finlandais avec lequel il forme également, depuis plus de mille ans, un seul peuple politique. Assurément, la communauté des lois et des institutions, et surtout des habitudes d'existence, des mœurs et des usages, amène nécessairement des rapprochements de nature à éveiller un certain sentiment de solidarité; comme, à l'inverse, il est à peine douteux que les Juifs, par exemple, sont regardés comme étrangers par les peuples au milieu desquels ils vivent, avant tout parce qu'ils restent attachés avec un aveuglement et une opiniâtreté inconcevables à des coutumes extérieures — computation du temps, célébration des jours de repos e

fêtes, lois alimentaires, choix des prénoms, etc. — qui diffèrent complètement de celles de leurs compatriotes chrétiens, et sont de nature à tenir constamment éveillé en ceux-ci le sentiment d'une antinomie et d'une séparation. Mais cette communauté n'est en aucun cas suffisante pour former de différents peuples un seul peuple, et pour donner une nationalité aux membres d'un Etat.

Non, tout cela n'est qu'artifices rusés, que la vérité dissipe comme une bulle de savon. L'individu ne porte que très rarement son origine physique inscrite sur le front ; en règle générale, on ne peut la reconnaître ni la démontrer chez lui. Il ne la sent pas de lui-même et d'une façon élémentaire, et ce qu'on radote au sujet de la voix du sang est une billevesée d'auteurs de mauvais mélodrames faubouriens. Les lois et les institutions ne déterminent pas non plus la nationalité, quoiqu'on ne puisse nier leur influence sur la formation du caractère de l'homme. Ce qui seul la détermine, c'est la langue. Par elle seule, l'homme devient membre d'un peuple ; elle seule lui donne sa nationalité. Qu'on se représente donc bien l'importance de la langue pour l'individu, la part de celle-ci à la formation de son être, de son penser, de son sentiment, de toute sa physionomie humaine ! Par la langue, l'individu prend la ma-

nière de voir du peuple qui l'a formée et développée et lui a confié et organiquement enchâssé les plus secrets mouvements de son esprit, les plus délicates particularités de son monde de représentations. Par la langue, il devient enfant adoptif et héritier de tous les penseurs et poètes, de tous les éducateurs et guides du peuple ; par la langue, il tombe sous l'effet de la suggestion universelle que la littérature et l'histoire d'un peuple exercent sur tous ses membres, en les rendant tous semblables par la façon de sentir et d'agir. La langue est en réalité l'homme même. C'est par son intermédiaire qu'il perçoit les traits les plus nombreux et les plus importants du phénomène universel, et elle est l'outil capital au moyen duquel il réagit sur le monde extérieur. Parmi des millions d'êtres, un seul pense par lui-même et élabore les impressions des sens en représentations personnelles ; les millions d'êtres, eux, repensent à la suite ce qui a été pensé pour eux, et ce qui leur est seulement accessible par la langue. Parmi des millions d'êtres, un seul agit et rend sensibles ses représentations par des actions impérieuses sur les hommes et la nature ; les millions d'êtres, eux, se bornent à parler et à extérioriser par la parole leurs processus intellectuels. La langue est en conséquence le lien de beaucoup le plus fort qui puisse unir les hommes

entre eux. Des frères et sœurs qui ne connaîtraient pas la même langue, seraient infiniment plus étrangers les uns aux autres que deux personnes tout à fait étrangères qui se rencontrent pour la première fois et échangent un salut dans la même langue maternelle. Nous l'avons vu et continuons à le voir constamment de nos yeux : les Anglais et les Américains du Nord se sont fait la guerre et ont eu assez souvent des intérêts opposés, mais, vis-à-vis les non Anglais, ils se sentent *un*, ils se sentent fils de la « plus Grande-Bretagne ». Les Flamands et les Hollandais se battirent en 1831 avec acharnement, et maintenant ils sont sur le point de conclure de nouveau une alliance fraternelle. Quand les Boers combattirent contre les Anglais, ou se défendirent contre les entreprises politiques de l'Angleterre, le cœur des Néerlandais battit avec une émotion douloureuse ou enthousiaste, bien que depuis près d'un siècle tout rapport politique ait cessé entre la Hollande et le Cap. La grande différence de lois, de mœurs, de nationalité politique et de souvenirs historiques entre la France, la Suisse et la Belgique, n'a pas empêché les Suisses et les Belges français, en 1870, de prendre passionnément parti pour les Français ; et bien qu'en Norvège on ait eu pendant des siècles la domination danoise, qu'on se

fût finalement affranchi d'elle et qu'aujourd'hui encore on ne juge pas d'une façon particulièrement favorable les Danois, on vit cependant, à l'époque de la guerre du Schleswig-Holstein, des Norvégiens accourir avec enthousiasme au secours de ces derniers, avec qui ils n'avaient rien de commun que la langue. Seulement, ce « rien » est précisément tout.

A un degré de développement des peuples depuis longtemps dépassé, la langue pouvait avoir pour l'individu comme pour l'Etat, une moindre importance. C'était à une époque où la masse de la nation était sans droits et corvéable, et où seule une toute petite minorité se trouvait en possession de la puissance. L'homme de basse condition n'avait pour ainsi dire alors pas besoin de langue. A quoi en effet lui aurait-elle servi ? Tout au plus à gémir ou à maudire dans sa hutte, ou à faire dans la taverne de grossières plaisanteries. Il n'entrait jamais en contact avec d'autres hommes que ses compagnons du village, qui d'ailleurs parlaient la même langue que lui ; quant à voyager à l'étranger ou à voir chez soi des étrangers, ce n'était pas l'usage. L'instrument de gouvernement était le fouet, dont le laconisme se faisait comprendre sans grammaire ni dictionnaire ; des écoles, il n'y en avait pas ; en matière de justice, l'homme du peuple cherchant à obtenir son petit

droit ne parvenait jamais à vider par la parole vivante son cœur devant le juge, mais devait charger un avocat de soutenir sa plainte; l'administration ne condescendait à aucun échange de propos et de réponses avec les sujets; même à l'église, le peuple ne pouvait laisser déborder son cœur sur ses lèvres, car le catholicisme présentait son Dieu comme un grand seigneur étranger abordable seulement en une langue étrangère, — le latin, — par l'intermédiaire de prêtres savants en cette langue. Pour l'individu il n'y avait ni nécessité ni même possibilité de sortir de l'étroitesse des conditions héréditaires, et d'agir sur des cercles étendus par le secours de la parole. Mais là où, comme dans les communes des villes, il existait cependant une certaine autonomie, et où les bourgeois avaient occasion de délibérer et de décider de leurs affaires, la question de la langue prit immédiatement une grande importance, et la bourgeoisie, quand elle appartenait à différents idiomes, se sépara d'après sa langue en nationalités qui se disputaient avec le plus grand acharnement la suprématie. Pour le noble la langue n'avait, par suite d'autres raisons, aucune importance. Sa part au pouvoir lui était assurée par la naissance, et il était maître et seigneur sans ouvrir la bouche ou sans tremper une plume. (Ne peut-

il pas se produire de nos jours encore, en Angleterre, où les institutions sont pénétrées de tant de survivances du moyen âge, qu'un Hollandais, descendant d'un Écossais émigré depuis plusieurs générations, lord Reay, devienne soudainement, par l'extinction de la souche mâle de sa famille restée dans le pays, pair d'Angleterre et membre de la chambre des lords, c'est-à-dire ait une part dans le pouvoir législatif du royaume britannique, sans qu'il ait besoin d'être citoyen anglais et de savoir un mot d'anglais!) Et, dans les quelques cas où les manifestations publiques étaient nécessaires, le noble se servait de la langue latine, qu'il possédait lui-même, ou bien que le clerc, son secrétaire, savait manier.

Dans de telles conditions, la nationalité était quelque chose de subordonné, parce que sa marque principale, la langue, l'était aussi. Aujourd'hui on a partout dépassé cela, même en Russie et en Turquie. L'individu est devenu majeur et a le droit, même s'il appartient à la plus basse classe, de s'élever au-dessus du rang où le hasard de la naissance l'a placé. La justice est devenue verbale, l'administration accessible aux hommes, et celle-ci daigne donner des explications au citoyen; à l'école, dans l'armée, il est parlé à chaque membre du peuple et chacun doit ré-

pondre ; le protestantisme a appris à la masse à parler à son Dieu dans sa propre langue et à demander à la chaire, dans cette même langue, des enseignements et des exhortations. Pour chaque carrière, le maniement de la parole est devenu nécessaire ; même le plus haut personnage, même le monarque ne peut, dans maintes circonstances importantes, se passer de la facilité de parole, et toutes les institutions de la commune et de l'État exigent l'emploi constant du libre discours. Dans ces conditions, la langue acquiert une énorme importance, et chaque entrave mise à son droit de se servir de sa propre langue, chaque coercition pour s'exprimer dans une langue étrangère, est ressentie par l'individu comme une honte et une violence intolérables.

Ce que signifie en réalité la question des nationalités, celui-là n'en a aucune idée, qui reste tranquillement établi au milieu de ses compatriotes en qualité de citoyen d'une commune et d'un État nationalement unitaires, et qui ne peut jamais se trouver dans le cas de rougir de sa langue ou de la renier. Pas plus que d'une douleur physique jamais éprouvée, la description et le récit ne sont capables de donner une idée réelle de la fureur et de la confusion ressenties par un homme dans une situation pareille. Celui-là seul

peut parler sur ce sujet, qui est né dans un pays où sa nationalité est en minorité et opprimée, où sa langue n'est pas la langue d'État, et où il se voit forcé d'apprendre une langue étrangère dont il ne se servira jamais qu'à la manière d'un étranger, s'il ne veut pas renoncer à jamais à toute affirmation un peu supérieure de sa personnalité, à toute carrière meilleure, à tout exercice de ses droits civiques dans la commune et dans l'État, absolument comme un serf du moyen âge ou comme un condamné criminel du temps présent. Il faut avoir passé par là soi-même, pour savoir ce qu'éprouve celui qui, dans son propre État, est dépouillé de ses droits d'homme primordiaux, et forcé de courber le front dans la poussière devant une nationalité étrangère. Qu'est-ce que la privation des droits honorifiques que connaissent certaines législations étrangères comme forme de punition judiciaire, en regard de la privation de son propre idiome ? Qu'est-ce que l'enchaînement des mains et des pieds, en regard de l'enchaînement de la langue ? On voudrait sortir de soi, et on est enfermé en soi. On sait qu'on pourrait être éloquent, et l'on en est réduit à pitoyablement balbutier dans une langue étrangère. On se voit privé du plus puissant moyen d'action sur les autres, et on se sent paralysé et mutilé.